

CHOSSES ET FIGURES D'ALSACE

Un hurluberlu au service de l'Allemagne von Bulach

Il y a certainement une « psychose » alsacienne, une sorte de maladie mentale collective, résultant des secousses trop nombreuses et trop fortes que la population de ce pays a subies.

Il est bien évident qu'un pays qui est placé depuis des siècles entre deux civilisations rivales ou ennemies, subit dans son esprit le fâcheux contre-coup de ces remous.

Cette thèse, je l'avais déjà soutenue dès 1910, lorsque j'étais commissaire du gouvernement à Metz.

Il n'y a pas, en Alsace ou Lorraine, fine des personnages des Oberlé, de Collette Baidoche, et autres romans qui ont été appliqués sur l'opinion française comme des lunettes à travers lesquelles nous n'avons pas vu la réalité.

De même, bon nombre d'Alsaciens ont dû accepter des postes du Kaiser. On ferait mieux, aujourd'hui, de passer l'éponge sur toutes ces compromissions fatales.

C'est ainsi que de nouvelles perquisitions ont été effectuées, ce matin, chez des personnes soupçonnées de complicité.

Le cas du baron Claus Zorn de Bulach, qui fonda le journal autonomiste « Die Wahrheit », et qui vient de passer, pour la huitième fois, en correctionnelle, est le plus typique de la psychose alsacienne.

Le cas n'est pas rare. Derrière, l'autonomisme il y a surtout des orgueils blessés, des ambitions déçues, peut-être des injustices.

Georges WAGNER.

LE RAID BELGIQUE - CONGO INTERROMPU PAR UN ACCIDENT

Les aviateurs Médaets et Verhaegen grièvement blessés

L'AVION PERDU DANS LA BRUME HEURTE UNE COLLINE PRES DE LANGRES



Au premier plan, à droite, l'aviateur Médaets; à gauche: Verhaegen

Chamont, 11 novembre. — L'aviateur belge Médaets, qui avait quitté l'aérodrome de Courtrai ce matin à 7 h. 48, pour tenter d'effectuer le raid Belgique - Congo belge sans escale, a dû faire un atterrissage brusqué, par suite du mauvais temps, à La Ferté-sur-Aube.

Le pilote Médaets a été grièvement blessé, ainsi que son compagnon. C'est à 9 h. 50 ce matin, que l'avion « Reine-Elisabeth », trompé par la brume, est entré en collision violente avec le sol.

C'est ainsi que de nouvelles perquisitions ont été effectuées, ce matin, chez des personnes soupçonnées de complicité.

Les faux titres hongrois

Nouvelles perquisitions

Paris 11 novembre. — L'enquête ouverte par la Sûreté Générale au sujet de l'affaire de faux titres hongrois se poursuit activement, bien que la plus grande discrétion soit observée.

C'est ainsi que de nouvelles perquisitions ont été effectuées, ce matin, chez des personnes soupçonnées de complicité.

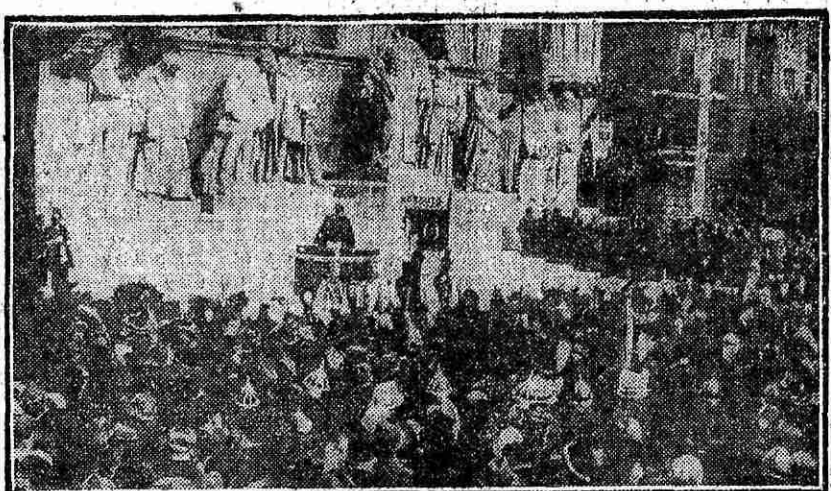
Mrs Grayson arrive à Cherbourg

Cherbourg, 11 novembre. — Mme Frances Grayson, l'aviatrice américaine, est arrivée à Cherbourg par le Majestic. Elle se rend à Berlin, où elle passera quelques jours.

Le roi d'Espagne à Bizerte

Bizerte, 11 novembre. — Le roi d'Espagne a offert, hier soir, à 20 heures, à bord du « Prince-Alfonso », un dîner auquel assistaient le prince Ezardine, fils de S. A. le Bey; M. Lucien Saint, résident général; les amiraux Grandclément, Piro et Picot, les généraux Laignelot et Antoine; Khodja Caïd, gouverneur de Bizerte; MM. Mottes, contrôleur civil; Vermissé, maire; les commandants des navires de guerre français et les dignitaires de la cour beylicale.

Dans le courant de l'après-midi, le roi d'Espagne avait visité toutes les installations de la marine, le centre d'aviation de Karouba, la station des sous-marins.



La ville de Budapest vient d'élever un monument au grand patriote, Louis Kossuth, qui prit une part si brillante, en 1848, aux combats pour la libération de la Hongrie.

UN LODARNO BALKANIQUE

Le traité d'amitié et d'arbitrage franco-serbe est conclu

Paris, 11 novembre. — M. Briand et M. Marinkovitch ont procédé, cet après-midi, à 17 heures, dans le cabinet du ministre des affaires étrangères, à la signature du traité d'amitié et d'arbitrage entre la France et la Yougoslavie.

Le ministre des affaires étrangères a communiqué à cette occasion la note suivante :

« A l'occasion de la signature du traité d'amitié et d'arbitrage entre la France et le royaume des Serbes, Croates, Slovènes, M. Briand et M. Marinkovitch ont constaté la parfaite communauté de vues de leurs gouvernements dans toutes les questions intéressant leurs pays, ainsi que leur ferme décision dirigée contre quiconque il est en harmonie avec l'œuvre poursuivie par la S.D.N., tous leurs efforts pour la consolidation de la paix sur la base des traités existants.

Après la cérémonie de la signature du traité, M. Briand a reçu dans son cabinet les représentants de la presse, en présence de son collègue yougoslave et leur a fait les déclarations suivantes :

« Le traité ne contient, bien entendu, aucune pointe dirigée contre quiconque, il est entièrement conforme aux principes de la S. D. N., à laquelle il se réfère d'ailleurs dans tous ses articles essentiels. Il est ouvert à toutes les bonnes volontés et ne fait obstacle à aucune extension. Il peut être le germe d'un nouveau Locarno. Comme il est animé exclusivement de notre commun désir de paix, toutes les bonnes volontés qui voudront s'exercer dans le même sens seront accueillies avec la plus grande satisfaction. Si ce traité, par un jour, n'a été signé qu'aujourd'hui, c'est que nous avions envisagé de le conclure sous une forme plus large. Les circonstances ne s'y sont pas prêtées. Mais rien n'empêche, dans un avenir plus ou moins lointain, d'atteindre ce but. »

En tout cas, nous serons l'impossible pour y parvenir. De toute façon, ce traité ne peut être une surprise pour personne, car toutes les puissances intéressées à le connaître le connaissent déjà.

Les étrangers engagés volontaires et la taxe

Paris, 11 novembre. — M. Lambert, député du Rhône, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à délivrer à tous les étrangers engagés volontaires dans l'armée française pendant la guerre 1914-1918, une carte permanente d'anciens combattants engagés, volontaires étrangers, qui remplacera pour eux la carte d'étranger renouvelable, et les exemptera de la taxe.



Marconi le génial inventeur italien dont la santé donne de graves inquiétudes

Un fermier aurait été tué par son frère

Douarnenez, 11 novembre. — Le nommé Isidore Autret, âgé de 80 ans, habitant le village de la Garenne-en-Sérignac, a été arrêté. Il est accusé d'être le meurtrier de son frère Jean, qui fut tué, la nuit, de deux coups de feu.

Le Président de la République a ouvert à Versailles les Etats-généraux de la France meurtrie

« Monsieur le Président, voici les représentants des 4 millions d'hommes qui ont sauvé la France. » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »



Versailles, 11 novembre. — Les délégués des états-généraux de la France meurtrie sont arrivés, à partir de midi 45, devant l'Hôtel de Ville de Versailles, en auto-cars. Immédiatement, ils se sont rendus devant le monument aux Versaillais-morts pour la patrie.

« Tandis que deux délégués déposaient au pied du monument une superbe gerbe de cyrysanthèmes parée d'un ruban tricolore portant l'inscription : « Les délégués des états-généraux de la France meurtrie à leurs camarades », tous les délégués, tête nue, ont observé une minute de silence. Une réception leur a été ensuite offerte dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. M. Le Coz, maire de Versailles, a souhaité la bienvenue aux délégués et a prononcé une courte allocution à laquelle a répondu M. Dormann, grand mutilé de guerre, président de la Fédération de Seine et-Oise.

Dès 13 heures, la cour d'honneur du château de Versailles est gardée militairement. A 14 h. 50 exactement, l'automobile présidentielle entre dans la cour d'honneur. A sa descente d'automobile, M. Gaston Doumergue, qui est accompagné du général Lasso, est salué par MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise; Marin, ministre des pensions; Le Coz, maire de Versailles.

Le président passe en revue la compagnie d'honneur du 24^e régiment d'infanterie, et salue le drapeau, tandis que les tambours et clairons sonnent : « Aux champs ». Le président entre ensuite dans la salle du congrès, au milieu des applaudissements de tous les assistants.

« Monsieur le Président, voici les représentants des quatre millions d'hommes qui ont sauvé la France ! » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »

LES DISCOURS

M. SCAPINI président des aveugles de guerre

Les discours sont ensuite prononcés. M. Scapini, président des aveugles de guerre, a qui la présidence de l'assemblée a été donnée, prend le premier la parole.

« Monsieur le Président, dit-il, vous avez ici les sauveurs de la civilisation latine (Vifs applaud.) les représentants des 1.700.000 Français. La génération de guerre va étudier ici non seulement les problèmes qui l'intéressent elle-même, mais également ceux qui intéressent son pays. Quand on a payé la victoire au prix où elle a été payée, on a le droit de parler haut. »

M. Doumergue donne le signal des applaudissements.

« Il faut, poursuit M. Scapini, que de cette réunion, sorte leur union définitive (Applaud. enthousiastes). »

M. LOUIS MARIN ministre des pensions.

M. Louis Marin parle ensuite. Le ministre des Pensions a rappelé éloquemment les sacrifices consentis par les combattants pendant la guerre.

« Endurant les pires souffrances, dit M. Marin, ils ont été les défenseurs obstinés de leurs foyers et du territoire national. Ils ont forcé la victoire à se ranger sous nos drapeaux; ils ont délivré le pays et sauvé la liberté du monde. Chevaliers de la justice immanente, ils ont imposé la paix. Au-dessus d'eux, plane le mémoire de leurs camarades morts pour la Patrie, de ceux qui n'ont pas eu le bonheur suprême de retrouver les joies du foyer et de voir récompense de leurs efforts, l'auréole de la paix et l'aurore de la victoire. »

« Avant acquis à la dure épreuve des tranchées la plus forte expérience des hommes et des choses, ils expriment avec une singulière autorité la voix de la nation et peuvent ainsi soutenir le gouvernement dans toutes les grandes causes. Ils sont notamment les plus vigilants pour entretenir l'amour de la Patrie et assurer le maintien de la paix. »

« Votre présence, Monsieur le Président de la République, à l'ouverture de ces Etats-généraux, le témoignage solennel qu'apporte le chef de l'Etat à cette manifestation sans précédent, la clôture de ce congrès des congrès par le chef du gouvernement, donnent aux anciens combattants et aux victimes de la guerre, une nouvelle assurance que le pays n'oubliera jamais la dette sacrée contractée envers ceux qui ont assuré son salut. »

« En les voyant associés de cœur et d'âme plus étroitement que jamais en plein accord avec l'esprit qui anime notre gouvernement, la nation comprendra une fois de plus la splendeur rayonnante de la France, sa force, bienfaisante quand ses

Le Président de la République a ouvert à Versailles les Etats-généraux de la France meurtrie

« Monsieur le Président, voici les représentants des 4 millions d'hommes qui ont sauvé la France. » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »

Versailles, 11 novembre. — Les délégués des états-généraux de la France meurtrie sont arrivés, à partir de midi 45, devant l'Hôtel de Ville de Versailles, en auto-cars. Immédiatement, ils se sont rendus devant le monument aux Versaillais-morts pour la patrie.

« Tandis que deux délégués déposaient au pied du monument une superbe gerbe de cyrysanthèmes parée d'un ruban tricolore portant l'inscription : « Les délégués des états-généraux de la France meurtrie à leurs camarades », tous les délégués, tête nue, ont observé une minute de silence. Une réception leur a été ensuite offerte dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. M. Le Coz, maire de Versailles, a souhaité la bienvenue aux délégués et a prononcé une courte allocution à laquelle a répondu M. Dormann, grand mutilé de guerre, président de la Fédération de Seine et-Oise.

Dès 13 heures, la cour d'honneur du château de Versailles est gardée militairement. A 14 h. 50 exactement, l'automobile présidentielle entre dans la cour d'honneur. A sa descente d'automobile, M. Gaston Doumergue, qui est accompagné du général Lasso, est salué par MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise; Marin, ministre des pensions; Le Coz, maire de Versailles.

Le président passe en revue la compagnie d'honneur du 24^e régiment d'infanterie, et salue le drapeau, tandis que les tambours et clairons sonnent : « Aux champs ». Le président entre ensuite dans la salle du congrès, au milieu des applaudissements de tous les assistants.

« Monsieur le Président, voici les représentants des quatre millions d'hommes qui ont sauvé la France ! » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »

« Monsieur le Président, dit-il, vous avez ici les sauveurs de la civilisation latine (Vifs applaud.) les représentants des 1.700.000 Français. La génération de guerre va étudier ici non seulement les problèmes qui l'intéressent elle-même, mais également ceux qui intéressent son pays. Quand on a payé la victoire au prix où elle a été payée, on a le droit de parler haut. »

M. Doumergue donne le signal des applaudissements.

« Il faut, poursuit M. Scapini, que de cette réunion, sorte leur union définitive (Applaud. enthousiastes). »

M. LOUIS MARIN ministre des pensions.

M. Louis Marin parle ensuite. Le ministre des Pensions a rappelé éloquemment les sacrifices consentis par les combattants pendant la guerre.

« Endurant les pires souffrances, dit M. Marin, ils ont été les défenseurs obstinés de leurs foyers et du territoire national. Ils ont forcé la victoire à se ranger sous nos drapeaux; ils ont délivré le pays et sauvé la liberté du monde. Chevaliers de la justice immanente, ils ont imposé la paix. Au-dessus d'eux, plane le mémoire de leurs camarades morts pour la Patrie, de ceux qui n'ont pas eu le bonheur suprême de retrouver les joies du foyer et de voir récompense de leurs efforts, l'auréole de la paix et l'aurore de la victoire. »

« Avant acquis à la dure épreuve des tranchées la plus forte expérience des hommes et des choses, ils expriment avec une singulière autorité la voix de la nation et peuvent ainsi soutenir le gouvernement dans toutes les grandes causes. Ils sont notamment les plus vigilants pour entretenir l'amour de la Patrie et assurer le maintien de la paix. »

« Votre présence, Monsieur le Président de la République, à l'ouverture de ces Etats-généraux, le témoignage solennel qu'apporte le chef de l'Etat à cette manifestation sans précédent, la clôture de ce congrès des congrès par le chef du gouvernement, donnent aux anciens combattants et aux victimes de la guerre, une nouvelle assurance que le pays n'oubliera jamais la dette sacrée contractée envers ceux qui ont assuré son salut. »

« En les voyant associés de cœur et d'âme plus étroitement que jamais en plein accord avec l'esprit qui anime notre gouvernement, la nation comprendra une fois de plus la splendeur rayonnante de la France, sa force, bienfaisante quand ses

enfants sont unis. Elle sentira s'affermir encore la vitalité de sa foi en ses sublimes destinées. »

Après M. Louis Marin, M. André Linville prend la parole au nom du comité d'organisation. Il montre comment d'un seul coup, sont nés « ces sentiments de solidarité qui, des anciens combattants, des amputés, des aveugles, des tétraplégés, des défigurés, des avertis, des tétraplégés, fait la vaillante phalange protectrice des plus faibles qu'on appelle les orphelins, les veuves, les ascendants. Jamais humanité plus pressée en ses besoins ne s'est montrée moins égoïste. »

Le Président de la République a ouvert à Versailles les Etats-généraux de la France meurtrie

« Monsieur le Président, voici les représentants des 4 millions d'hommes qui ont sauvé la France. » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »

Versailles, 11 novembre. — Les délégués des états-généraux de la France meurtrie sont arrivés, à partir de midi 45, devant l'Hôtel de Ville de Versailles, en auto-cars. Immédiatement, ils se sont rendus devant le monument aux Versaillais-morts pour la patrie.

« Tandis que deux délégués déposaient au pied du monument une superbe gerbe de cyrysanthèmes parée d'un ruban tricolore portant l'inscription : « Les délégués des états-généraux de la France meurtrie à leurs camarades », tous les délégués, tête nue, ont observé une minute de silence. Une réception leur a été ensuite offerte dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. M. Le Coz, maire de Versailles, a souhaité la bienvenue aux délégués et a prononcé une courte allocution à laquelle a répondu M. Dormann, grand mutilé de guerre, président de la Fédération de Seine et-Oise.

Dès 13 heures, la cour d'honneur du château de Versailles est gardée militairement. A 14 h. 50 exactement, l'automobile présidentielle entre dans la cour d'honneur. A sa descente d'automobile, M. Gaston Doumergue, qui est accompagné du général Lasso, est salué par MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise; Marin, ministre des pensions; Le Coz, maire de Versailles.

Le président passe en revue la compagnie d'honneur du 24^e régiment d'infanterie, et salue le drapeau, tandis que les tambours et clairons sonnent : « Aux champs ». Le président entre ensuite dans la salle du congrès, au milieu des applaudissements de tous les assistants.

« Monsieur le Président, voici les représentants des quatre millions d'hommes qui ont sauvé la France ! » « La France, répond M. Doumergue, sait ce qu'elle doit à ses anciens combattants. »

« Monsieur le Président, dit-il, vous avez ici les sauveurs de la civilisation latine (Vifs applaud.) les représentants des 1.700.000 Français. La génération de guerre va étudier ici non seulement les problèmes qui l'intéressent elle-même, mais également ceux qui intéressent son pays. Quand on a payé la victoire au prix où elle a été payée, on a le droit de parler haut. »

M. Doumergue donne le signal des applaudissements.

« Il faut, poursuit M. Scapini, que de cette réunion, sorte leur union définitive (Applaud. enthousiastes). »

M. LOUIS MARIN ministre des pensions.

M. Louis Marin parle ensuite. Le ministre des Pensions a rappelé éloquemment les sacrifices consentis par les combattants pendant la guerre.

« Endurant les pires souffrances, dit M. Marin, ils ont été les défenseurs obstinés de leurs foyers et du territoire national. Ils ont forcé la victoire à se ranger sous nos drapeaux; ils ont délivré le pays et sauvé la liberté du monde. Chevaliers de la justice immanente, ils ont imposé la paix. Au-dessus d'eux, plane le mémoire de leurs camarades morts pour la Patrie, de ceux qui n'ont pas eu le bonheur suprême de retrouver les joies du foyer et de voir récompense de leurs efforts, l'auréole de la paix et l'aurore de la victoire. »

« Avant acquis à la dure épreuve des tranchées la plus forte expérience des hommes et des choses, ils expriment avec une singulière autorité la voix de la nation et peuvent ainsi soutenir le gouvernement dans toutes les grandes causes. Ils sont notamment les plus vigilants pour entretenir l'amour de la Patrie et assurer le maintien de la paix. »

« Votre présence, Monsieur le Président de la République, à l'ouverture de ces Etats-généraux, le témoignage solennel qu'apporte le chef de l'Etat à cette manifestation sans précédent, la clôture de ce congrès des congrès par le chef du gouvernement, donnent aux anciens combattants et aux victimes de la guerre, une nouvelle assurance que le pays n'oubliera jamais la dette sacrée contractée envers ceux qui ont assuré son salut. »

« En les voyant associés de cœur et d'âme plus étroitement que jamais en plein accord avec l'esprit qui anime notre gouvernement, la nation comprendra une fois de plus la splendeur rayonnante de la France, sa force, bienfaisante quand ses

enfants sont unis. Elle sentira s'affermir encore la vitalité de sa foi en ses sublimes destinées. »

Après M. Louis Marin, M. André Linville prend la parole au nom du comité d'organisation. Il montre comment d'un seul coup, sont nés « ces sentiments de solidarité qui, des anciens combattants, des amputés, des aveugles, des tétraplégés, des défigurés, des avertis, des tétraplégés, fait la vaillante phalange protectrice des plus faibles qu'on appelle les orphelins, les veuves, les ascendants. Jamais humanité plus pressée en ses besoins ne s'est montrée moins égoïste. »

Après M. Louis Marin, M. André Linville prend la parole au nom du comité d'organisation. Il montre comment d'un seul coup, sont nés « ces sentiments de solidarité qui, des anciens combattants, des amputés, des aveugles, des tétraplégés, des défigurés, des avertis, des tétraplégés, fait la vaillante phalange protectrice des plus faibles qu'on appelle les orphelins, les veuves, les ascendants. Jamais humanité plus pressée en ses besoins ne s'est montrée moins égoïste. »

Après M. Louis Marin, M. André Linville prend la parole au nom du comité d'organisation. Il montre comment d'un seul coup, sont nés « ces sentiments de solidarité qui, des anciens combattants, des amputés, des aveugles, des tétraplégés, des défigurés, des avertis, des tétraplégés, fait la vaillante phalange protectrice des plus faibles qu'on appelle les orphelins, les veuves, les ascendants. Jamais humanité plus pressée en ses besoins ne s'est montrée moins égoïste. »